



Transfert de missions CCRF au bureau du Port : le directeur régional forme un pool qui va se transformer au swimming-pool ...

... car les agents désignés pour la noble tâche seront vite submergés par cette piscine à vagues, présentée par le DR à peine remplie mais qui, au vu des retours d'expérience des services où le transfert a déjà eu lieu, va vite se transformer en tonneau des Danaïdes (*NDLR : mythologie grecque – être contraint de remplir à l'infini un tonneau percé*).

Comme d'habitude, la sous-estimation systématique de la charge de travail induite a conduit le directeur régional à l'estimer à 1 équivalent-temps-plein-travaillé ..., sans création d'une cellule spécialement dédiée **comme dans les autres directions**, mais en piochant à l'envi 5 agents, qui à l'ex-ante, qui aux contrôles documentaires, qui au POSEI, lesquels ne devaient sûrement pas faire grand-chose puisqu'il leur reste du temps pour ces nouvelles missions

Gageons que notre ETPT supplémentaire ne soit ni en congés de maladie, ni en absences diverses, ce qui pourrait sévèrement impacter les 37 heures 30 hebdomadaires prévues par le directeur régional pour cette mission.

Encore une fois, nous constatons que les douaniers réunionnais ne sont pas traités comme leurs collègues métropolitains chargés de ces nouvelles missions, qui font partie de cellules créées chargées exclusivement des nouveaux contrôles CCRF, lesquelles occupent bien plus qu'un équivalent-temps-plein-travaillé et avec une charge de travail exponentielle.

NOU LÉ PAS PLIS NOUS LÉ PAS MWIN RESPEK A NOU